

Marchabilité et santé – Comparaison entre les villes

Phase 2 : Communes et villes de taille moyenne

Situation de départ

Le potentiel de liaisons pédestres répondant aux besoins n'est encore qu'insuffisamment exploité à la périphérie des villes et dans les communes des agglomérations. L'étude « Marchabilité et santé – comparaison entre les villes » (Phase 1 : 2018 – 2020¹), qui s'est concentrée sur les villes centre des agglomérations, montre qu'il existe un retard à rattraper dans les communes plus périphériques. C'est pourquoi la méthode de la première phase de notre étude sera étendue sous une forme adaptée aux villes de moyenne et de petite taille ainsi qu'aux plus grandes communes des agglomérations. Nous relevons en effet les points suivants :

- Selon une étude de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), la mobilité piétonne génère 892 millions de francs suisses de bénéfices par an. Des études épidémiologiques relèvent une corrélation entre l'activité physique pratiquée lors de la marche et du vélo et une diminution des risques de diabète, de maladies cardio-vasculaires, de divers types de cancer, de démence et de dépression².
- La plus grande partie de toutes les étapes de nos déplacements (43%) se fait à pied (Microrecensement mobilité et transports 2015). En moyenne, en Suisse, nous marchons 30 minutes par jour. S'y ajoutent des temps d'attente et de séjour du même ordre de grandeur, de sorte que nous nous trouvons environ une heure par jour dans l'espace public (routier) en tant que piéton.
- Durant les dix dernières années, on dénombre une moyenne de 2'420 piéton-ne-s victimes d'accident chaque année. 3% des accidenté-e-s sont morts des suites, 28% ont été blessé-e-s gravement et 69% légèrement.

Il s'agit d'accorder une plus grande importance à la mobilité piétonne au quotidien, en particulier de recourir aux normes et dispositions légales existantes. Relevons cependant que ces dernières sont encore loin d'être appliquées sur tout le territoire suisse.

Objectifs

La deuxième phase de la comparaison des villes se concentre sur les petites villes et les communes situées dans les agglomérations. Alors que dans les grandes villes, la marche connaît déjà une certaine reconnaissance en tant que moyen de transport, dans les communautés d'agglomération, le risque est plus grand que la marche comme mode de déplacement mobilité soit « oubliée ». On peut toutefois supposer que là aussi, les déplacements à pied présentent un grand potentiel inexploité, qu'il convient d'exploiter à la fois pour promouvoir l'activité physique et à réduire les pics de trafic aux heures de pointe. La comparaison entre les communes vise à aider à identifier ce potentiel et à fournir des informations sur la manière dont il peut être exploité.

L'objectif spécifique de la comparaison des communes est d'élaborer une « boîte à outils » afin de permettre une répétition autonome de l'audit ou de ses sous-composantes par les organes administratifs municipaux ou d'autres experts, et ceci avec des moyens simples. En outre, l'étude vérifie une possible intégration dans les processus cantonaux et communaux existants. L'Office des transports du canton de Zurich se tient à votre et notre disposition pour fournir des conseils sur cette thématique.

Les objectifs concrets du projet se déclinent comme suit :

- Amélioration des infrastructures pédestres dans environ 15 villes de petite et de moyenne taille et dans les communes d'agglomération (de 10'000 à 50'000 habitant-e-s)
- Promotion de la santé et de la détente grâce à l'intégration de la marche dans l'activité physique au quotidien

¹ www.actif-traffic.ch/pietons (tout les rapports, phase 1)

² Ökonomische Abschätzung der volkswirtschaftlichen Gesundheitsnutzen des Langsamverkehrs in der Schweiz (Evaluation économique des avantages pour la santé publique de la mobilité douce en Suisse), Université de Zurich, 2012

- Promotion de l'échange social et de l'identification de la population avec la commune par le biais de la marche. Ainsi, les nouveaux quartiers ou les zones à bâtir prendront plus facilement vie.
- Évaluation de la situation de la mobilité piétonne dans les 15 communes du point de vue de la population, des responsables politiques et des spécialistes de la ville concernée
- Déduction de mesures recommandées sur la base de l'étalonnage et de la comparaison entre les communes

Mesures

- Réalisation d'une comparaison entre les villes pour les villes de petite et moyenne taille ainsi que pour les communes d'agglomération (de 10'000 à 50'000 habitant-e-s)
- Consolidation et adaptation des critères du projet « Marchabilité et santé – Comparaison entre les villes »
- Interview et sensibilisation des responsables des transports et de la mobilité piétonne au sein de l'administration communale
- Poursuite de l'instrument basé sur les données SIG pour saisir la qualité de la mobilité piétonne
- Visite sur place de 15 villes
- Enquête auprès de la population sur leur satisfaction avec les infrastructures pour piéton-ne-s
- Sensibilisation grâce au travail médiatique

Projets partiels

La comparaison est constituée de trois projets partiels :

- **Test de marchabilité des infrastructures** (actif-traffic / OST)
En se basant sur une étude préliminaire réalisée en 2016-17 dans 11 villes suisses³, actif-traffic a développé, en collaboration avec le professeur Klaus Zweibrücken émérite de l'OST, le « test de marchabilité ». A l'aide de critères uniformes, celui-ci permet de comparer la qualité des infrastructures pédestres. Cette méthodologie a fait ses preuves. L'instrument existant basé sur des données SIG devra être consolidé et mis à profit dans les communes suisses de toute taille en tant que base de planification.
- **Set d'indicateurs sur la marchabilité** (Mobilité piétonne)
Le set d'indicateurs est construit de façon à pouvoir être reproduit à tout moment ultérieur au moyen d'une saisie périodique suivant une procédure définie. Ceci permet non seulement des comparaisons horizontales (entre les villes), mais aussi sur le long cours pour poser les bases de contrôles de l'efficacité. Les effets d'autres projets relatifs à la mobilité piétonne, les mesures dans le domaine de la promotion de la santé ou des classements dans le cadre de Cité de l'Energie peuvent également être saisis dans ce set.
- **Participation de la population / Sensibilisation publique** (actif-traffic)
La satisfaction de la population par rapport à la situation de la mobilité piétonne est testée à l'aide d'un sondage en ligne. Afin que suffisamment de personnes participent, une communication constante sur tous les canaux, un rôle actif de la commune et éventuellement des manifestations spécifiques pour mobiliser la population sont nécessaires. Toutes ces mesures servent à renforcer l'image de la mobilité piétonne auprès de la population locale.

Communes participantes

La comparaison entre les communes est actuellement effectuée dans 15 communes. Les critères pris en compte dans la sélection de ces municipalités étaient les suivants :

- Taille des communes entre 10 000 et 45 000 habitant-e-s
- Situées dans différents cantons
- Situées dans différentes régions linguistiques (Suisse alémanique et romande)
- Contribution financière et en personnel de la municipalité

Communes partenaires : Adliswil/ZH, Allschwil/BL, Bülach/ZH, Dübendorf/ZH, Emmen/LU, Frauenfeld/TG, Horgen/ZH, Meyrin/GE, Nyon/VD, Olten/SO, Rapperswil-Jona/SG, Renens/VD, Sion/VS, Thoun/BE, Uster/ZH

³ <https://www.actif-traffic.ch/news/2018-09-25-etudes-marchabilite-et-feux-rouges-en-suisse-romande-2017>

Partenaires

Grâce à la collaboration des spécialistes de la question des déplacements piétons, d'actif-traffic, de Mobilité piétonne Suisse, de la HES de Rapperswil (OST) ainsi qu'avec le soutien du professeur Klaus Zweibrücken, nous pouvons nous appuyer sur une structure de projet déjà bien rôdée. Les trois organisations se complètent parfaitement et peuvent compter sur des synergies maximales. Le projet sera accompagné comme suit :

actif-traffic : direction du projet, enquête, visites sur place, travail médiatique ;

Veronika Killer, cheffe de projet, actif-traffic, 044 525 90 73, vkiller@umverkehr.ch
Andrea von Maltitz, actif-traffic, 079 424 41 62

Mobilité piétonne Suisse : définition et saisie du set d'indicateurs, élaboration de la comparaison pour les grandes, moyennes et petites villes, multiplication de la méthodologie dans les milieux spécialisés

Jenny Leuba, Mobilité piétonne Suisse, 043 488 40 30, jenny.leuba@mobilitepietonne.ch

HES Rapperswil (OST) : consolidation de l'instrument de saisie basé sur des données SIG multiplication de la méthodologie dans les milieux spécialisés

Prof. Klaus Zweibrücken, Bureau de planification des transports, 044 364 39 81, zweibruecken@bluewin.ch
Prof. Claudio Büchel, IRAP, HES de technologie Rapperswil (OST), 055 222 48 64, claudio.buechel@ost.ch

Echéancier

